

Éditorial : La vie continue

Il y a un peu plus de six mois, de nouveaux conseils municipaux entraient en fonction dans la plus grande partie des communes de France. Après bien des incertitudes, et dans des conditions que la France et, plus largement, le monde contemporain n'avait jamais connues, la démocratie républicaine retrouvait enfin sa place dans toutes les mairies.

En ce début juillet 2020, à Brénod comme partout, les nouveaux élus ont pu se mettre au travail. Avec une motivation intacte après 3 mois de confinement, ils ont mis les bouchées doubles pour rattraper le temps perdu et recoller enfin aux exigences d'un calendrier administratif et réglementaire passablement malmené depuis le printemps...

Dans ces circonstances, le bulletin municipal qui aurait dû vous être adressé au milieu de l'été n'a pas pu voir le jour. Aujourd'hui nous retrouvons un rythme plus normal, et c'est donc avec un décalage de six mois que le n° 24 de votre bulletin municipal parvient dans vos boîtes aux lettres.

Dans les pages qui suivent vous pourrez constater que la vie continue, pour la préservation de notre patrimoine, pour l'amélioration de la vie quotidienne de tous. Le toit de la mairie, la fibre optique, le réseau de distribution d'électricité... sont, pour ne citer que ceux-là, des sujets qui nous intéressent tous, parce qu'ils contribuent à améliorer le quotidien de chacun.

Certes, nous ne sommes pas encore sortis d'une crise sanitaire qui impacte et impactera encore durablement et fortement notre quotidien dans les mois qui viennent. Cependant, la vie est la plus forte et, chacun en ce qui nous concerne, il nous faut bien continuer d'avancer. Notre imagination, nos capacités d'adaptation, notre esprit d'ouverture et de solidarité feront le reste, afin que le quotidien de chacun d'entre nous soit vécu dans les meilleures conditions possibles.



Les derniers mois que nous venons de vivre nous ont rappelé un peu brusquement que nous ne pourrions, décidément, jamais savoir de quoi demain sera fait... C'est peut-être bien pour cela que cette belle et ancestrale tradition de l'échange de vœux existe !!!

Au-delà des souhaits, lorsque nous formulons des vœux, nous exprimons une volonté. Nous faisons part de notre volonté de participer, ne serait-ce qu'un court instant, au bonheur de nos interlocuteurs.

C'est dans cet esprit que je présente à tous mes vœux les plus sincères, en vous souhaitant le meilleur possible pour 2021.

La vie continue, et demain ne sera jamais rien d'autre que ce que nous en aurons fait.

Étienne RAVOT
Maire de Brénod

Sommaire

Vie communale pages 2 à 9

- ❖ La nouvelle équipe municipale
- ❖ Les commissions communales
- ❖ Les représentants dans les organismes extérieurs
- ❖ Les subventions communales
- ❖ Le plan communal de sauvegarde
- ❖ Les sapeurs-pompiers
- ❖ Rétrospectives
- ❖ Votre village sur les réseaux sociaux
- ❖ Espace livres
- ❖ Le PLUiH est exécutoire
- ❖ Notre forêt

Travaux pages 10 à 11

Enfance pages 12 à 13

- ❖ La rentrée scolaire 2020-2021
- ❖ Un nouveau prestataire à la cantine
- ❖ Le Noël des enfants
- ❖ Nos petits Bergnolands skieurs
- ❖ Le centre de loisirs

Vivre ensemble pages 14 à 15

- ❖ Les stationnements gênants
- ❖ Déneigement
- ❖ La vitesse des véhicules
- ❖ Nos amies les bêtes
- ❖ Les déchets

Mobilité page 16

Patrimoine page 17

- ❖ Restauration des archives anciennes

Contacts utiles pages 18 à 19

- ❖ Services eau et assainissement
- ❖ MSAP Plateau d'Hauteville

Bloc-notes page 20

La nouvelle équipe municipale

Étienne RAVOT – Maire

Alain JACQUET, 1^{er} adjoint - Audrey GEILLON, 2^{ème} adjointe
Olivier DUPUIS, 3^{ème} adjoint - Ghislaine LETONDEUR, 4^{ème} adjointe



Lauriane GROBAS
Muriel MATHIEU

André COMBET
Alexandra EPINAT

Julien MARJOLET
Marianne GROBON

Laurence ANCIAN
Aurélie CARRIER

Quentin MINET
Simon DELEFOLLY

Vie communale

Travaux – Bâtiments – Voiries – Réseaux

Adjoint responsable : Alain JACQUET

Membres :

- André COMBET
- Simon DELEFOLLY
- Olivier DUPUIS
- Alexandra EPINAT
- Audrey GEILLON
- Marianne GROBON
- Julien MARJOLET
- Quentin MINET

Finances et budgets

Adjointe responsable : Ghislaine LETONDEUR

Membres :

- l'ensemble du conseil municipal

Forêts

Adjoint responsable : Olivier DUPUIS

Membres :

- André COMBET
- Lauriane GROBAS
- Marianne GROBON
- Alain JACQUET
- Ghislaine LETONDEUR
- Quentin MINET

Matériels et adjoints techniques

Adjoint responsable : Alain JACQUET

Membres :

- André COMBET
- Simon DELEFOLLY
- Olivier DUPUIS
- Marianne GROBON
- Muriel MATHIEU
- Quentin MINET

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire est
président de droit de
l'ensemble des
commissions.

Prévention et sécurité

Adjoint responsable : Olivier DUPUIS

Membres :

- Simon DELEFOLLY
- Lauriane GROBAS
- Marianne GROBON
- Muriel MATHIEU

Urbanisme, environnement et déchets

Adjointe responsable : Ghislaine LETONDEUR

Membres :

- Laurence ANCIAN
- Aurélie CARRIER
- Simon DELEFOLLY
- Olivier DUPUIS
- Alexandra EPINAT
- Audrey GEILLON
- Alain JACQUET
- Julien MARJOLET

Enfance (école, périscolaire, centre de loisirs)

Adjointe responsable : Audrey GEILLON

Membres :

- Laurence ANCIAN
- Aurélie CARRIER
- Alexandra EPINAT
- Ghislaine LETONDEUR
- Julien MARJOLET

Communication et relations avec les associations

Adjointe responsable : Audrey GEILLON

Membres :

- Laurence ANCIAN
- Aurélie CARRIER
- Lauriane GROBAS
- Ghislaine LETONDEUR
- Julien MARJOLET
- Muriel MATHIEU

Action sociale

Adjointe responsable : Audrey GEILLON

Membres :

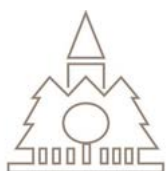
- Aurélie CARRIER
- Alexandra EPINAT
- Lauriane GROBAS
- Ghislaine LETONDEUR
- Muriel MATHIEU

Vie communale



Syndicat Intercommunal d'Energie
de de E-communication de l'Ain

Titulaire : Alain JACQUET
Suppléants : André COMBET
Simon DELEFOLLY



Communes forestières

Titulaire : Étienne RAVOT
Suppléant : Olivier DUPUIS

Les représentants de la commune dans les organismes extérieurs



Titulaire : Étienne RAVOT
Suppléant : Alain JACQUET



Syndicat Intercommunal
des Eaux du Valromey

Titulaires : Étienne RAVOT
Alain JACQUET
Suppléant : Olivier DUPUIS



Délégué(e)s :
Étienne RAVOT
Audrey GEILLON
Laurence ANCIAN



Délégué : Alain JACQUET

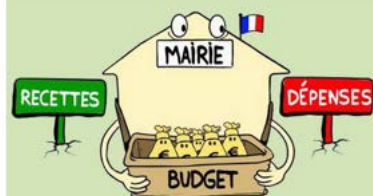


Les subventions communales

Budget communal

Vous pourrez retrouver
les éléments des
budgets 2020 et
comptes administratifs
2019 à l'adresse
suivante :

www.brenod.com/vie-municipale/budget-communal/



Les Pt'its Bergnolands	1 500.00 €
Espace Livres	550.00 €
Amicale des sapeurs-pompiers de Brénod	212.50 €
Amicale des conscrits de Brénod	150.00 €
Sou des écoles	350.00 €
Ski-Club Brénod-Corcelles	1 500.00 €
Brénod Découvertes	300.00 €
Anciens Combattants d'AFN	75.00 €
Mémoire de la Résistance et des maquis de l'Ain et du Haut-Jura	30.00 €
ADAPA (Aide à domicile)	140.00 €
Comice agricole de la montagne (Haut Valromey)	150.00 €
Maison Familiale Rurale de Cormaranche-en-Bugey	120.00 €
Maison Familiale Rurale de Balan	40.00 €
CECOF (Ambérieu en Bugey)	40.00 €
Association des jeunes sapeurs-pompiers (Plateau d'Hauteville)	80.00 €
TOTAL	5 237.50 €

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

En application de la loi du 13/08/2004 concernant la prévention des risques, le Plan Communal de Sauvegarde de la commune de Brénod est en cours d'élaboration.

C'est un outil réalisé à l'échelle communale par la commission prévention et sécurité. Placé sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux dans la gestion des différents risques (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires, son objectif est l'information préventive et la protection des populations.

Le PCS se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques (présents et à venir, par exemple liés au changement climatique) ainsi que des moyens disponibles (communaux ou privés).

Il prévoit l'organisation nécessaire pour alerter, informer, protéger et soutenir la population au regard des risques.

Pour une information détaillée et complète des administrés, une version du PCS sera consultable fin 2021 en mairie.



Le centre de première intervention



Durant l'année 2020, il y a eu 17 sorties de nos pompiers.

1 accident de la circulation, 4 incendies, 2 opérations diverses et 10 secours aux personnes.

Le délai moyen pour intervenir est de 16'09".

Un grand merci à eux.

Les sapeurs-pompiers lancent un appel à toutes les bonnes volontés pour intégrer leurs rangs.

Staying Alive, l'appli mobile qui sauve des vies



Grâce à l'application Staying Alive, chacun peut devenir un "Bon Samaritain" et sauver des vies en réalisant un massage cardiaque, accompagné par les pompiers au téléphone.

L'application propose des tutoriels sur les gestes qui sauvent, avec vidéos, textes et schémas à l'appui.

Le mode "urgence" de l'application, explique les étapes à suivre :

- ❖ **ALERTER** : appeler les secours en composant le 112 ou le 18.
- ❖ **MASSER** : l'application explique la position et le rythme à adopter pour effectuer le massage cardiaque. Ce geste est complémentaire à l'utilisation d'un défibrillateur.
- ❖ **DEFIBRILLER** : bien que le défibrillateur donne des consignes très claires, l'application précise où placer les électrodes sur la victime et comment se comporter.

Vie communale



ULTRA 01

La commune de Brénod était ravie d'accueillir le 18 août 2020 l'Ultra 01 sur les 165 km - en solo ou en relais à 8. Le départ a été donné à 18 h au stade Mathon à Oyonnax.

La Sivollière s'est transformée en base de vie pour une nuit, afin d'accueillir au mieux et dans de bonnes conditions en période de crise sanitaire les coureurs : kiné, secouristes... Chacun a trouvé sa place pour être aux petits soins de tous les traileurs atteignant Brénod de nuit.

L'équipe de bénévoles - félicitations pour leur présence sur cette période d'été - était très active et a soutenu durant toute la nuit les 250 participants.



Chaleureusement accueillis, les coureurs remerciaient les bénévoles de leur présence avant de repartir pour les 120 kms qu'ils leur restaient à parcourir.

Des têtes d'affiche ont sillonné nos beaux paysages Aindinois : Grégoire CURMER, vainqueur du Grand Raid 2019 et vainqueur de l'Ultra 01 2020, a terminé au bout de 19 h 22 min et 10 s. Gediminas GRINIUS, athlète lithuanien ayant participé à l'Ultra-Trail World Tour, 14 min après.

Le dernier traileur à l'arrivée a franchi les portes du stade Mathon au bout de 42 h.

Save the date : **18-19-20 juin 2021**. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour vous proposer comme bénévoles pour l'année prochaine. C'est une belle aventure humaine...

Rétrospectives...

CONFECTION DES MASQUES

La municipalité a mis en place la confection de masques suite à la pénurie pendant le 1^{er} confinement.

Grâce à toutes les bonnes volontés qui se sont manifestées, chaque habitant du village a pu bénéficier d'un masque directement dans sa boîte aux lettres. Les élus se sont chargés de la distribution.

Merci à tous les bénévoles qui ont permis la réussite de cette opération.

GENTLEMAN CYCLISTE

Le samedi 5 septembre 2020, rendez-vous fût donné à Brénod pour accueillir le gentleman du Plateau.

Pour cette 5^{ème} édition, AMBITION CYCLISME FEMIN'AIN a battu son record de participation avec plus d'une centaine de concurrents.

Ceux-ci avaient la possibilité de se confronter au parcours de 20 km entre Brénod et Hauteville soit par équipe de 3/4, en gentleman (duo) ou en solo...

Victoire de Baptiste Chardon en solo avec un chrono amélioré de 25" sur 2019.

Ont également participé l'équipe des cadets de l'Ain dans le cadre d'une sélection pour la Coupe de France des départements, et des jeunes licenciés au ski club de Brénod-Corcelles.

Bravo à eux...

La commune de Brénod est heureuse d'accueillir cette course et remercie tous les partenaires et bénévoles, sans qui rien ne serait possible.





11 NOVEMBRE 2020

En raison de la crise sanitaire, il ne fût pas possible d'inviter la population à participer à la cérémonie du 11 novembre le maximum de personnes autorisées par la préfecture étant fixé à 10.

NOËL DES ÂÎNÉS

Cette année, le repas des aînés ne pouvant avoir lieu, le conseil municipal a choisi d'offrir un cadeau gourmand, régional et un peu chauvin !

Les différents produits étaient livrés à domicile dans des sacs en coton (Tote bag) imprimés au logo de notre village. Cette distribution effectuée par les élus, les pieds dans la neige, a eu lieu pour la grande majorité le samedi 5 décembre.



CAMPAGNE DE DÉPISTAGE COVID-19

La région AURA a décidé d'une campagne massive de dépistage de la Covid-19 avant les fêtes de fin d'année.

Brénod, en tant qu'ancien chef-lieu de canton, a été sollicité pour mettre en place cette opération.

Les 18, 19 et 20 décembre 2020, la salle de la Sivollière est donc devenue une zone de tests Covid-19.

La municipalité a dû mettre en œuvre ce projet en très peu de temps avec le soutien de bénévoles et de professionnels de santé volontaires. 93 personnes ont pu se faire dépister.

Merci à tous ceux qui ont rendu cela possible.



SAINTE BARBE

Pour les raisons que chacun connaît, les pompiers n'ont pas eu la possibilité d'organiser la cérémonie ainsi que le repas à l'occasion de la Ste Barbe. Rendez-vous autour d'eux en décembre 2021...

Pourquoi la Sainte Barbe ? Les chrétiens prirent la Sainte Barbe pour les protéger du feu et de la foudre. C'est pourquoi elle est devenue la sainte patronne des artilleurs, des canonniers, des mineurs, des démineurs, de tous les métiers liés au feu, et par conséquent, celle des sapeurs-pompiers.

Votre village sur les réseaux sociaux...

Nouveauté cette année pour la communication de la commune.
Création d'une page Facebook et d'un compte Instagram !!!

@villagedebrenod.



Le but, vous tenir informé de manière dynamique en plus des supports habituels lorsqu'un événement est prévu dans notre village !

Nous pouvons également faire le relais des associations du village pour leurs manifestations ou toutes autres annonces concernant la vie de Brénod.

Alors pour ceux qui ne nous ont pas encore rejoint, « likez » notre page Facebook et abonnez-vous à notre compte Insta.

Bibliothèque municipale « Espace livres Brénod »

Le premier trimestre 2020 a été porté par une bonne dynamique :

- ❖ L'informatisation du système de prêt a facilité le travail et ensuite permis de continuer le prêt malgré le confinement.
- ❖ Par le biais de petites fiches, les enfants et quelques adultes ont commencé à échanger de manière enrichissante leurs expériences de lectures.
- ❖ Une journée portes ouvertes, le 7 mars, a connu un bon succès : exposition de peinture, lectures pour enfants et adultes, conférence de Dominique ERSTER sur les fermes de Retord et signature de son livre.

Puis nous avons dû nous adapter au CONFINEMENT...

C'est par notre page Facebook (<https://www.facebook.com/biblio.brenod/>) tout d'abord, que nous avons pu garder un lien avec les lecteurs.

Puis durant les mois de juin et juillet jusqu'au 8 août des permanences ont été organisées dans le hall de la mairie. Les usagers sont venus chercher les ouvrages qu'ils avaient réservés par mail.

L'accès à la bibliothèque a repris le 22 août pour être à nouveau interrompu durant le mois de novembre. Nous avons alors mis en place le « CLICK AND COLLECT » sur le site :

<http://mabib.fr/bmbrenod>

Pour trouver un livre : Cliquer sur « recherche » en haut dans la barre bleue

Plusieurs possibilités, par exemple :

- ❖ Cliquer sur « site », choisir BMBRENOD,
- ❖ Cliquer sur « section », choisir « adulte » ou « jeunesse »,
- ❖ Cliquer sur « genre », choisir une des possibilités (album », « BD », « policier »...),
- ❖ Cliquer sur « valider »,
- ❖ Lorsque la liste apparaît, en passant la souris sur la couverture de l'ouvrage, vous obtiendrez un résumé et la disponibilité.

Envoyez-nous vos choix par mail à bibliobrenod@orange.fr

au plus tard le mardi avant 16 h 00 pour une distribution le samedi matin.



La bibliothèque a rouvert ses portes au public le mardi 01 décembre.

Toutes les activités ont repris (permanences, kamishibais, navettes et réservations. Le « CLICK AND COLLECT » est maintenu.

Nouveautés : renouvellement du rayon BD et achat de romans puisés dans l'actualité littéraire récente. La page Facebook permet de se tenir au courant de l'actualité et propose des flash culturels (expositions, films, lectures audio, présentation de livres et d'auteurs...).

Les relations entre la bibliothèque et l'école reprennent avec une nouvelle dynamique : les enfants ont retrouvé le contact avec les livres et les bénévoles. Ils ont bénéficié d'une petite initiation à la recherche en ligne sur mabib.fr.

La prochaine assemblée générale aura lieu le samedi 27 février 2021. Nous vous attendons nombreux.

Majef Bel et les bénévoles de la bibliothèque

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat PLUiH

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat (PLUiH) concerne les 36 communes de Haut Bugey Agglomération (HBA) et les 6 communes de l'ex-Communauté de Communes de Plateau d'Hauteville à compter du 01/01/2021.

C'est un document d'urbanisme qui étudie le fonctionnement et les enjeux du territoire. Il définit un projet de développement durable et le formalise dans le droit du sol avec des règles d'utilisation fixées à la parcelle. Il a été instauré par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (loi SRU) le 13/12/2000 et lancé le 17/12/2015 par le conseil communautaire.

C'est la loi ALUR (pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) du 24/03/2014 qui a transféré les compétences urbanisme et accès au logement des communes vers Haut Bugey Agglomération.

Le PLUiH a été élaboré par HBA en collaboration avec les représentants de chaque commune et leur conseil municipal en tenant compte des spécificités locales.

Du 09/09/ 2019 au 09/10/2019, le PLUiH a fait l'objet d'une enquête publique pendant laquelle le projet était mis à disposition de la population et pouvait être consulté par chacun pour faire des observations et des propositions. Une dizaine d'habitants se sont manifestés lors de la réunion publique du 14/09/2019 à la mairie de Brénod.

Le document définitif a été arrêté en conseil communautaire le 04/04/2019. Il est exécutoire depuis le 02/03/2020.

Vous pouvez le consulter dans son intégralité au siège de HBA ou sur le site :

www.hautbugey-agglomeration.fr

Notre forêt

Les coupes de bois vendues cet automne

La traditionnelle vente d'automne de l'Office National des Forêts s'est déroulée à Nantua le 7 octobre 2020. Deux lots de la commune de Brénod ont été vendus :

- 437 m³ de résineux verts, 50 m³ de résineux secs et 32 m³ de hêtres en parcelle 6, en Pré Goyet, au prix de 18 893 € à la Scierie LYAUDET de Plateau d'Hauteville,
- 434 m³ de résineux verts, 2 m³ de résineux secs et 49 m³ de feuillus en parcelle 23, à Macconod, au prix de 13 115 € à la Scierie REYDELLET d'Aranc.



Les affouages

En raison de la crise sanitaire, le délai d'exploitation des lots d'affouages sur pied est repoussé d'un an, soit au 30 avril 2022. Les lots d'affouages bord de route devraient être disponibles dans le 1^{er} semestre 2021.

Les travaux

Dans la parcelle 17, canton du Mollard de l'Orge, les travaux de plantation ont pu se terminer juste à temps, avant le confinement du mois de mars 2020.

Des douglas et des cèdres de l'Atlas ont été plantés dans les deux tènements aménagés dans cette parcelle. Grâce à une bonne préparation du sol, ces deux espèces ont bien supporté l'épisode de sécheresse printanière et la canicule de l'été.

Un hiver suffisamment humide leur permettra de démarrer leur deuxième année de végétation dans les meilleures conditions.

Les travaux



*Notre mairie a
été renforcée les premiers
flocons de neige sur
son beau toit,
désormais
entièrement rénové.*



L'année 2020 fut marquée par de nombreux chantiers notamment la réfection et l'entretien de nos bâtiments communaux.

Le début de l'été et ses longues journées furent l'occasion pour entreprendre la réfection de la toiture de la mairie, partie centrale et aile nord. Travaux réalisés par l'entreprise CARRIER Charpente SAS pour un marché global de 136 983.82 € T.T.C. et 28 949.90 € T.T.C. correspondant aux prestations intellectuelles : assistance à maîtrise d'ouvrage, diagnostic amiante, coordination sécurité et protection de la santé, contrôle technique, maîtrise d'œuvre.

Cette opération a été subventionnée à hauteur de 40 % :

- Dotation d'équipement des territoires ruraux : 31 946 €
- Fonds de concours de Haut-Bugey Agglomération : 31 946 €
- Région Auvergne Rhône-Alpes : 3 125 €

Les travaux



Pour plus de sécurité, l'école et l'accueil périscolaire ont été dotés de portails avec interphone afin de gérer à distance et en toute sécurité l'entrée de toute personne extérieure.

Matériels fournis et posés par l'entreprise BRET MATÉRIAUX pour un montant de 3 981.00 € T.T.C. L'installation électrique a été réalisée par Alain JACQUET assisté par Bruno BREVET.

Des travaux de zinguerie ont été entrepris sur la façade nord de la Sivollière pour le remplacement des gouttières. Travaux réalisés à l'aide d'une nacelle par l'entreprise CARRIER Charpente SAS montant des travaux : 3 779.50 € T.T.C.



Le **CABINET DES INFIRMIERS DE BRÉNOD** s'est installé dans l'ancien cabinet médical du Docteur KACZMARCZYK, 295 rue de la gendarmerie au 1^{er} août 2020.

Préalablement, des travaux de rénovation d'un montant de 5 333.59 € T.T.C. ont été réalisés, les murs par les agents communaux et les sols par l'entreprise Pesenti Plâtrerie Peinture.

La première tranche des travaux de déploiement du réseau de fibre optique Li@in du SIEA s'est déroulée sans encombre. Gageons que dès le printemps prochain, ceux-ci reprendront et que les Bergnolands pourront se raccorder au très haut débit avant 2022...



Enedis a poursuivi ses efforts de modernisation de son réseau de distribution d'électricité dans les hameaux et les fermes isolées au nord de la commune. Dès le printemps, les coupures d'électricité intempestives et récurrentes ne devraient plus être que de mauvais souvenirs !



enfance



Pour la rentrée scolaire 2020-2021, notre école compte 45 élèves répartis en 3 classes :

- Solène BOUTEILLE, directrice de l'école et enseignante des CP-CE1-CE2,
- Catherine CLUZEL, en charge des maternelles, assistée par Franck LOCATELLI en remplacement de Corinne BALLET-THOUBLE qui vient de reprendre son poste.
- Sabine RODRIGUEZ, enseignante des CM1-CM2,
- Marilyne TAPONAT, enseignante à temps partiel.

Nouveau prestataire pour la fourniture des repas de la cantine

Le traiteur qui assurait jusqu'à présent la livraison des repas de la cantine de notre village, a mis fin à notre convention au 3 juillet 2020.

Un cuisinier professionnel travaille désormais à la MARPA Les Narcisses, et prépare les repas sur place.

La restauration scolaire est donc assurée par la cuisine de la MARPA Les Narcisses avec une promesse de qualité, de fraîcheur et de produits locaux.

Ce changement de prestataire générant une augmentation, la commune a décidé de prendre une partie à sa charge et d'étaler sur 2 ans ce surcoût.



Le Noël des enfants

L'école a reçu son sapin communal le vendredi 4 décembre. Les enfants se sont empressés de le décorer.

En raison des protocoles sanitaires, le Père Noël n'a pas pu se déplacer pour distribuer les sachets de friandises offerts par la municipalité à chaque enfant scolarisé à Brénod ainsi que le cadeau prévu pour les tous petits ne fréquentant pas encore notre école.

Dans ce contexte particulier, il n'y a pas eu de spectacle ou de cinéma offert aux enfants.

Le sou des écoles a toutefois financé une parenthèse gourmande faite de chocolats, papillotes et clémentines.

Nos petits Bergnolands skieurs....

Les enfants de l'école ont pu profiter des conditions idéales d'enneigement pour pratiquer le ski nordique directement sur la commune.

Le ski club s'est chargé du damage afin de créer de jolies pistes pour nos skieurs en herbe.



Centre de loisirs

Récapitulatif de l'année 2020

enfance

Vacances d'hiver du 24 au 28 février 2020 : 58 enfants.

Visite aux aînés de la Marpa les Narcisses pour un concert participatif animé par Mmes BAILLEUX et DUMAS.

Cinéma à Nantua avec l'IME de Condamine et sortie à VITAM-PARC en Haute-Savoie avec le centre de loisirs de Haut Valromey.



Pas d'ouverture du centre de loisirs au printemps...

Pour l'été 2020, l'équipe d'animation a accueilli les enfants pendant 5 semaines, dont 4 avec une stagiaire BAFA. Soutien très apprécié dans le contexte sanitaire actuel.



Semaine du 6 au 10 juillet : « Bienvenue au pays du sourire » : 74 enfants.

Initiation boxe thaïe avec M. MOUSSY, intervenant qualifié. 11 enfants ont découvert cette discipline. Origami, confection de poupées thaïlandaises et repas typique ont rythmés cette semaine.



Semaine du 13 au 17 juillet : « Une semaine pour buller avec Gaston Lagaffe » : 55 enfants.

Au programme, jeu de piste, repas Belge, création d'un gaffophone, expériences scientifiques et jeux d'eau.

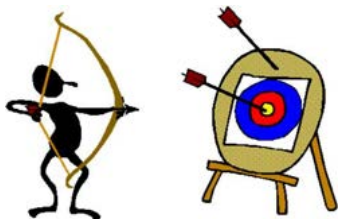


Semaine du 20 au 24 juillet : « Une semaine apaisante » : 70 enfants.

5 jours de détente et de bien être aidé de professionnelles. Sophrologie avec Mme ORLANDINI, Yoga avec Mme GASTALDON et fabrication de soin du corps à base de miel, chocolat yaourt... avec Mme PULICI.

Semaine du 27 au 31 juillet : « Yaka venir au centre de loisirs » : 52 enfants.

Jardinage, cuisine, création de nichoirs à oiseaux, kart à pédales, rallye aquatique, chant et boum.



Semaine du 24 au 31 août : 37 enfants.

Initiation au tir à l'arc et découverte de l'orientation avec cartes afin de se repérer dans le village et ses alentours encadré par Mme PERNOD. Fabrication de barres de céréales, création de bouillottes sèches, préparation d'un « repas comme au McDo ».

Vacances de Toussaint du 19 au 23 octobre, 107 enfants.

Comment se conduire face au danger ? Opération prévention avec M. FERRIGNO (pompier volontaire).

Confection de sachets de tisanes apaisantes avec Mme PERNOD.

Lecture d'un conte par Mme DE CHALON.

Cuisine connectée avec des robots de haute technologie !



Vacances de Noël, ouverture du centre du 28 au 31 décembre : 4 enfants

Shooting photo où toutes les tenues et accessoires les plus loufoques étaient de rigueur.

Vivre ensemble



Stationnements gênants

Quand on est une jeune maman et que l'on se promène avec bébé dans le landau ou dans la poussette...

Quand on est une personne âgée, avec un déambulateur, et pas toujours très rassurée dans sa démarche...

Quand on est un jeune écolier et que l'on veut aller à l'école tout seul comme un grand...

Comment fait-on pour être en sécurité, alors que sur les trottoirs, des voitures stationnent ? Et qu'en plus ce véhicule arrêté ou garé se trouve dans un endroit qui limite la visibilité des autres usagers de la route ?...

Règles de savoir vivre pour garantir le déneigement du village

Pour faciliter l'intervention du chasse-neige et améliorer la qualité du déneigement, veillons à ne pas laisser nos véhicules le long des voies publiques. Plusieurs espaces de stationnements existent, même s'ils ne sont pas toujours à proximité de nos habitations.

- ❖ faites preuve de civisme et de bon sens,
- ❖ facilitez le passage des engins,
- ❖ chaque propriétaire et locataire est responsable de son pas-de-porte.

De même, les toits en inclinaison sur la voie publique, doivent être sécurisés par des barres ou crochets à neige. Les propriétaires sont **RESPONSABLES** de la neige se trouvant sur leur toit !!!



La vitesse des véhicules

Radars pédagogiques du 1^{er} juillet au 31 décembre 2020

GRANDE RUE (Hangar communal)	
Véhicules estimés	92 358
Vitesse moyenne	49
Vitesse maximale	113
Vitesse supérieure à 50 km/h	43 981



Plus de 34 % des véhicules sont au-dessus de la vitesse réglementaire qui est de 50 km/h dans le village.



RUE PRINCIPALE (Mairie-école)	
Véhicules estimés	91 150
Vitesse moyenne	43
Vitesse maximale	118
Vitesse supérieure à 50 km/h	18 358

Nos amies les bêtes

Si nos animaux domestiques procurent plus de bien-être et de joie que de nuisances pour nos concitoyens, il est nécessaire de rappeler aux propriétaires de nos compagnons à quatre pattes qu'il faut faire attention à ce qu'ils n'échappent pas à leur surveillance et restent sous leur contrôle.

Pour que toute la population vive en bonne harmonie avec eux, merci :

- ❖ De veiller à la non-prolifération des chats en les stérilisant ou en les confiant aux refuges spécialisés pour l'adoption*.
- ❖ De prendre conscience des nuisances sonores que constituent les aboiements à répétition de jour comme de nuit afin d'éviter les conflits de voisinage.
- ❖ De bien vouloir laisser les trottoirs et leurs abords propres, car rien ne prouve que de marcher dans une déjection canine porte chance.

Nous comptons sur le civisme de tous.

Aimer les animaux, c'est aussi accepter de respecter les règles de savoir vivre.

*Contacts : 06 33 48 06 21 - <http://www.hautbugey-agglomeration.fr/refuge.html>

**Vivre
ensemble**



Déchets « sauvages »



Fin de la déchetterie mobile à Brénod

La déchetterie mobile, ce rendez-vous mensuel devenu au fil des ans une véritable tradition dans notre commune a vécu... Sous la pression des contraintes budgétaires, HAUT-BUGEY AGGLOMÉRATION n'a pas renouvelé le contrat pour cette prestation sur notre territoire. Les habitants de Brénod sont désormais invités à déposer leurs encombrants directement à la déchetterie communautaire de Plateau d'Hauteville ouverte tous les jours de la semaine, aux horaires suivants :

HIVER (du 01/11 au 31/03) :

- ❖ lundi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30
- ❖ du mardi au vendredi de 14 h 00 à 17 h 30
- ❖ samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

ÉTÉ (du 01/04 au 31/10) :

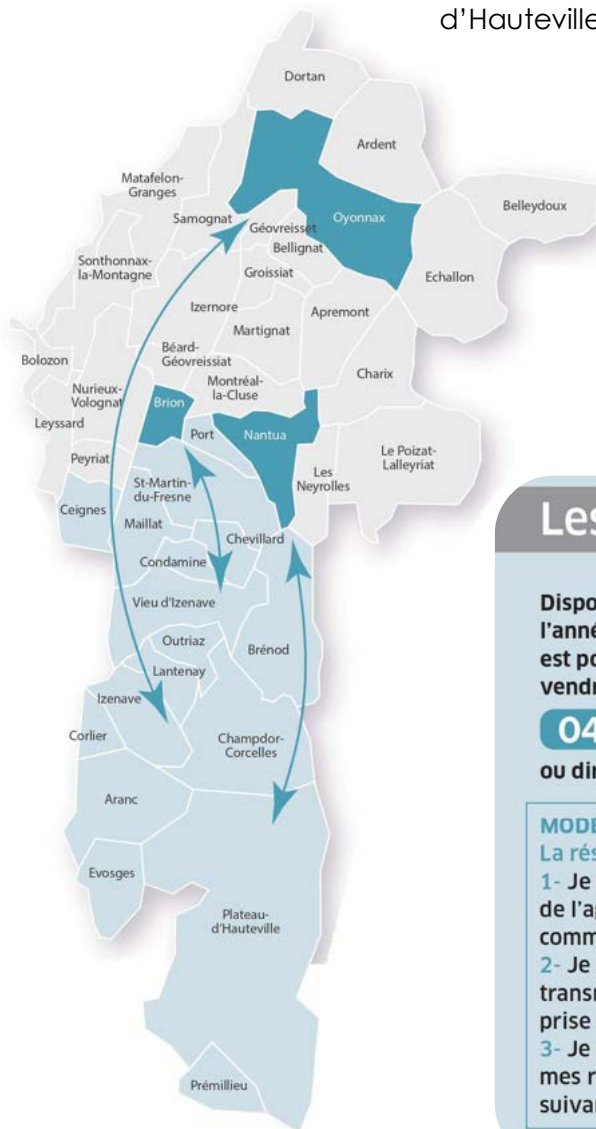
- ❖ lundi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 30
- ❖ du mardi au vendredi de 14 h 00 à 18 h 30
- ❖ samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00

Déchetterie fermée dimanche et jours fériés.

Mobilité

Un nouveau service pour se déplacer dans le Haut-Bugey

Depuis le 4 janvier 2021, un nouveau service de Transport à la Demande sur réservation, de domicile à arrêt, **AIOBUS**, est mis en place pour desservir les 17 communes du secteur Sud du Haut-Bugey (Plateau d'Hauteville et Combe du Val).



Les +

Un service sur réservation avec 4 allers/retours par jour, le lundi et le samedi (hors jours fériés)

De votre domicile vers l'un des 3 arrêts suivants : Esplanade du lac de Nantua, Gare d'Oyonnax, Gare de Brion

Un service ouvert à tous, abonnés comme nouveaux usagers du réseau

Les conditions et les tarifs

Disponible le lundi et le samedi toute l'année (hors jours fériés), la réservation est possible tous les jours et jusqu'au vendredi avant 15h en contactant le :

04 74 77 51 51

ou directement à l'agence DUOBUS.

MODE D'EMPLOI :

La réservation est obligatoire !

1- Je dois préalablement être inscrit auprès de l'agence DUOBUS et je dois avoir communiqué mes coordonnées.

2- Je reçois un numéro d'inscrit, que je transmettrai au conducteur lors de ma prise en charge.

3- Je peux annuler jusqu'au vendredi 18h mes réservations du samedi et du lundi suivant.

L'ensemble des titres DUOBUS est valable sur le service de transport à la Demande.

Voici les principaux titres de transport :

- Ticket Unité : 1.10€

Valable ½ heure avec correspondance

En vente auprès du conducteur

- 10 voyages : 9.50€

Valable ½ heure avec correspondance

En vente en agence

- Abonnement mensuel : 27.50€

En vente en agence

Avec un seul titre, il est possible d'effectuer une correspondance entre le TAD et les lignes de bus du réseau DUOBUS.

Plus d'infos sur www.duobus.com

17 communes desservies :

Brenod, Port, Saint-Martin-du-Fresne, Ceignes, Maillat, Condamine, Chevillard, Vieu d'Izenave, Izenave, Outriaz, Lanthenay, Premillieu, Aranc, Corlier, Evosges, Plateau d'Hauteville et Champdor-Corcelles.



Agence DUOBUS

Hall de la Gare - 01 100 OYONNAX

04 74 77 51 51

Contact : duobus@keolis.com

Horaires d'ouverture

du mardi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 18h30

le samedi (sauf juillet et août) de 9h à 12h

Fermeture de l'agence le lundi toute la journée et le jeudi matin

Les horaires

Le lundi et le samedi toute l'année (hors jours fériés)

DÉPART DES COMMUNES	07:45	10:30	12:00	16:00
NANTUA	08:35	11:20	12:50	16:50
BRION	08:50	11:35	13:05	17:00
OYONNAX	09:15	12:00	13:30	17:25
OYONNAX	09:30	12:00	13:35	17:30
BRION	09:55	12:25	14:00	17:46
NANTUA	10:10	12:40	14:15	18:00
ARRIVÉE DANS LES COMMUNES	11:00	13:30	15:05	18:50

Fonds ancien d'archives de Brénod

Les travaux de restauration des archives anciennes de la commune ont démarré. Le 23 juillet 2020 la convention entre la Fondation du Patrimoine et la commune a été officiellement signée. Ce fut l'occasion de réunir en mairie de Brénod toutes les parties prenantes à cette opération. Rappelons que cette opération est conduite avec le soutien de l'État, par l'intermédiaire de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, et du Département de l'Ain.

La Fondation du Patrimoine nous apporte également son soutien, en lançant une souscription en faveur de ces travaux.

Monsieur Régis IMBERT représentait la Fondation du Patrimoine. Nous avons eu l'honneur de recevoir pour l'occasion M. Patrick CHAIZE, Sénateur de l'Ain, Madame Véronique BAUDE Conseillère Départementale du canton de Gex, Monsieur Philippe ÉMIN Conseiller Départemental du Canton d'Hauteville.

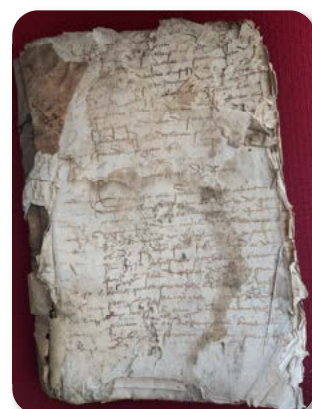
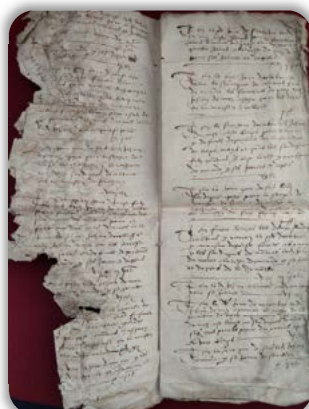
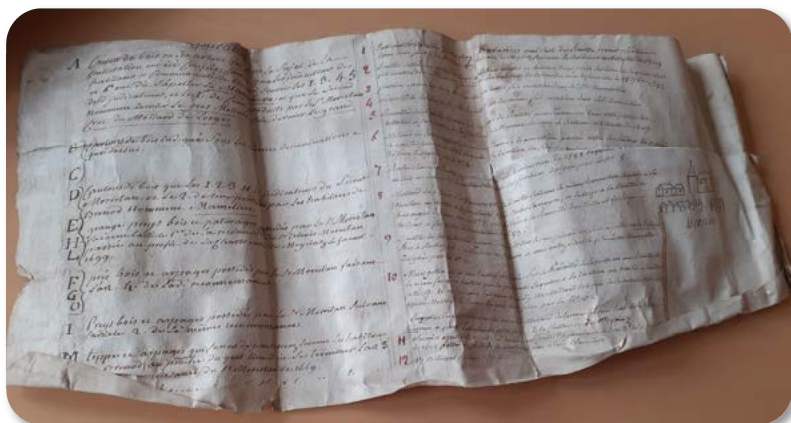


Madame Catherine SKRZAT et Monsieur Hervé TESTART des Archives départementales ont pour l'occasion apporté à Brénod quelques-unes des plus belles pièces constitutives de l'exceptionnel fonds d'archives anciennes que possède notre commune. En effet, aux dires des archivistes et compte tenu de la taille de notre commune, le volume d'archives anciennes de notre commune n'a pas d'équivalent dans le département !

Nous avons revu avec plaisir la pièce la plus ancienne, et la plus emblématique de notre collection, la charte de 1136 de Pierre le Vénérable, abbé de Cluny.

Pour faire un don : www.fondation-patrimoine.org/66281

M. Raphaël PINTO, historien et archiviste en charge de l'inventaire et de l'analyse scientifique de nos archives, a constaté que certaines pièces mentionnées dans un premier inventaire réalisé en 1932 par O. MOREL, ont disparu entre 1932 et 1971, en particulier les registres des comptes de syndics, appelés « terriers », compilés depuis 1490... Quelques-uns de ces documents se trouvent peut-être entre les mains de certains d'entre nous, nous pourrions les récupérer avec plaisir et en toute discrétion.



Contacts utiles



**HAUT
BUGEY**
AGGLOMÉRATION

Dans quels cas vous pourriez avoir besoin de contacter les exploitants des réseaux eau potable et assainissement collectif ?

- Souscrire ou résilier un contrat d'abonnement (emménagement ou déménagement),
- Ouvrir ou fermer un branchement d'eau potable,
- Créer un branchement,
- Avoir des informations sur votre facture d'eau : paiement, dégrèvement, réclamation,
- Communiquer un index sur un compteur,
- Signaler une fuite d'eau,
- Signaler un problème dans la distribution (coupure d'eau, baisse de pression, eau colorée, etc...),
- Signaler un débordement d'eaux usées,
- Signaler un problème d'odeur,
- Demander un contrôle de branchement lors d'une vente...

Pendant les heures d'ouverture

8 h 30 – 12 h 00 / 13 h 30 – 17 h 30

Tél : 04 74 81 23 70

L'intervention des services d'astreintes

Les usagers de Haut-Bugey Agglomération disposent d'un numéro d'appel d'urgence pour toute intervention sur le réseau de distribution d'eau potable et/ou les réseaux de collecte des eaux usées en dehors des heures d'ouverture au public.

Dans quels cas le service d'astreinte intervient ?

- Lorsque je constate une remontée d'eau anormale sur la chaussée ou le trottoir, me laissant supposer une rupture de la canalisation d'eau,
- Si la distribution de l'eau potable est interrompue sans demande de ma part et sans aucune raison administrative,
- Si je constate une fuite avant le robinet d'arrêt de mon installation,
- Si je constate une fuite à mon compteur d'eau, suffisamment importante pour occasionner des dégâts,
- Si je constate des difficultés d'évacuation des eaux usées.

Dans quels cas le service d'astreinte n'intervient pas ?

- Pour la réparation d'une fuite sur votre installation intérieure (WC, ballon d'eau chaude, robinetterie...),
- Pour déboucher votre réseau d'assainissement privé.

Pour les deux demandes ci-dessus, vous devez contacter une entreprise compétente et les frais seront à votre charge.

**Le service d'astreinte est assuré 24/24h et 7/7j, week-ends et jours fériés inclus.
Il ne doit être contacté qu'en cas de problème technique important et nécessitant une intervention d'urgence.**

Le numéro est précisé sur votre facture d'eau.



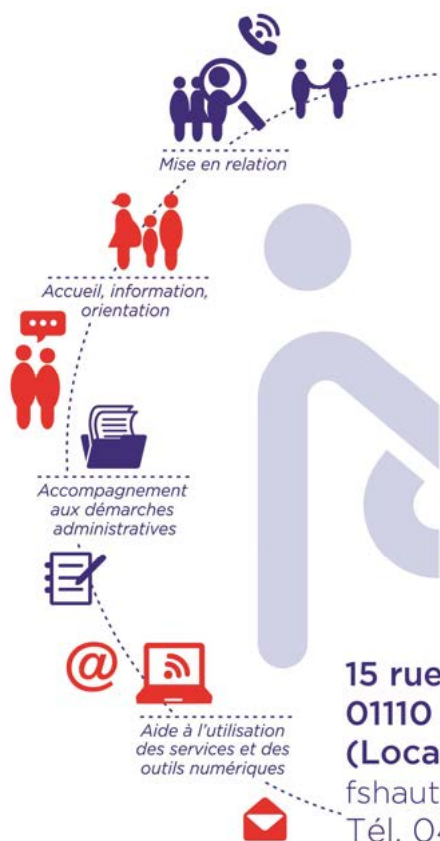
La MSAP : qu'est-ce que c'est ?

La Maison de Services au Public, c'est la possibilité, **en un même lieu**, d'obtenir des **informations** et d'**effectuer des démarches administratives** auprès des organismes publics partenaires.

La MSAP du Haut-Bugey, c'est aussi deux **agents formés par les différents partenaires** qui sont à votre disposition : ils ne savent pas tout, mais ils savent **chercher**, vous **orienter**, vous **conseiller** et vous **aider** dans l'accès notamment aux services suivants : Pôle emploi, les caisses d'assurances maladie, de retraite, d'allocations familiales, de mutualité sociale agricole...

LA MSAP, c'est un service proche de vous :

- ❖ Une information de premier niveau sur vos démarches administratives du quotidien,
- ❖ Un accompagnement personnalisé sur vos démarches en ligne,
- ❖ 3 ordinateurs connectés à Internet à votre disposition, pour un lien direct aux services,
- ❖ Une aide à la constitution de vos dossiers simples,
- ❖ Une mise en relation avec les partenaires pour vos dossiers plus complexes.



MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

15 rue Nationale
01110 Plateau d'Hauteville
(Locaux Office Tourisme)
fshauteville@hautbugey-agglomeration.fr
Tél. 04 74 39 77 60



Horaires d'ouverture au public
Lundi 9h-12h30 et 13h30-16h
Mardi 9h-12h30 et 13h30-16h
Mercredi 9h-13h
Jeudi 9h-12h30 et 13h30-16h
Vendredi 9h-16h

Contacts utiles

**MSAP
HAUT-BUGEY
PLATEAU
D'HAUTEVILLE**



Amélioration du cadre de vie, lutte
contre la précarité énergétique



Pour les plus de 60 ans
et leurs proches
➤ **mercredis matin**



(DGFiP)
Service impôts des particuliers
➤ **mardis matin**
sur rendez-vous.



liberté, égalité, mobilité!

Plateforme pour la mobilité



Bloc Notes

Les calendriers 2021 de nos pompiers....

Cette année, pas de tournée de nos pompiers pour la vente des traditionnels calendriers.

Si vous souhaitez en acquérir, ils sont disponibles dans les commerces du village.

Merci à tous pour votre participation



Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie

Lundi :	9 h 00 – 12 h 00
Mardi :	9 h 00 – 12 h 00
Mercredi :	9 h 00 – 12 h 00
Jeudi :	9 h 00 – 12 h 00
Vendredi :	9 h 00 – 12 h 00
Samedi :	9 h 00 – 12 h 00

Les commémorations

Dans le respect des gestes de prévention contre la pandémie, la population n'est pas invitée à participer aux cérémonies commémoratives de ce début d'année.

77^{ème} ANNIVERSAIRE DU 6 FÉVRIER 1944

La cérémonie commémorative des événements du 6 février 1944 aura lieu le

samedi 6 février 2021 à 11 h 00

Plus d'informations sur les Déportés de Brénod :
<http://www.memoire-deportation-ain.fr/>

19 mars 2021

2021 est l'année du cinquantième de la création du comité de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) de Brénod-Champdor-Corcelles.

Son Président Gérard Barbet a souhaité célébrer dignement cet anniversaire lors de la journée de commémoration du 19 mars 2021. Un hommage particulier sera rendu aux combattants d'Afrique du Nord à cette occasion.

Une cérémonie avec dépôt de gerbe et minute de silence aura lieu devant les Monuments aux Morts de chaque village. Celle-ci aura lieu à Brénod à 9 heures précises.

La journée se poursuivra à Champdor où, après la remise d'une médaille à un ancien combattant, sera inaugurée une exposition temporaire proposée par le comité départemental de la FNACA, permettant au public de découvrir ou redécouvrir le conflit algérien et également de faire connaissance avec le parcours d'une cinquantaine de nos anciens combattants grâce à des fiches nominatives.

Cette exposition sera ouverte à tous et en particulier aux écoles durant 4 jours du vendredi 19 mars au lundi 22 mars 2021.